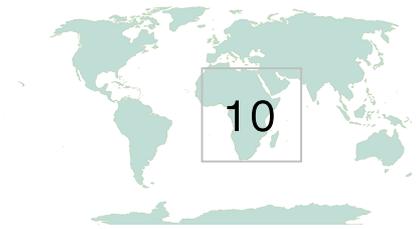


IN-Between Stratégies métropolitaines autour du monde Interview #10 | Bordeaux, France



Au sein de la [Communauté de Compétences Métropolisation](#) et pour répondre aux questions posées par ses membres, l'INTA en partenariat avec l'association Deltametropool (Pays-Bas) organise une réflexion internationale sur l'«INBetween», l'entre-deux des stratégies métropolitaines, comme poursuite des discussions et échanges sur les processus de développement métropolitain en cours dans le monde.

Pendant la première phase, une série d'entretiens ont été réalisés à plusieurs représentants de cas métropolitaines couvrant les thèmes les plus diverses: l'échelle de la région métropolitaine, la gouvernance et la coopération, les nouvelles formes d'urbanité et les environnements métropolitains, les secteurs économiques innovants au sein de la région métropolitaine et quel développement pour la métropole durable.

La métropole bordelaise, France

Entretien avec Françoise Le Lay, direction des stratégies métropolitaines et de l'innovation de la **Communauté urbaine de Bordeaux (La Cub)**

Karine Seigneur, direction du développement durable et de la participation de La Cub

Sylvain Lantheaume, étudiant, stagiaire à la direction des stratégies métropolitaines et de l'innovation de La Cub

1. LA REGION METROPOLITAINE

Quelle est l'extension du territoire métropolitain ?

Quelles sont les valeurs métropolitaines et quelle est son identité ?

Qu'est-ce qui rend votre zone métropolitaine attractive au niveau international?

Le territoire métropolitain

Quand on parle du territoire métropolitain, on peut s'appuyer sur plusieurs types de références :

1/ du **point de vue géographique**, la métropole bordelaise, capitale régionale d'Aquitaine, est située sur l'arc atlantique (moins d'1 heure du littoral atlantique et à l'embouchure d'un grand fleuve navigable). Elle est un point de passage privilégié entre l'Europe du nord et le sud-ouest européen, aux portes de la péninsule ibérique. Cette situation géographique exceptionnelle contribue fortement à son attractivité économique, résidentielle et touristique.

Avec le prolongement de la Ligne à Grande Vitesse (LGV), la métropole bordelaise se placera, en 2017, à 2 heures de Paris et 18 millions de passagers transiteront par la gare centrale. A l'horizon 2020, la construction des lignes à grande vitesse vers le sud-ouest permettront de relier Bordeaux à Toulouse en 1h et à Bilbao (Espagne) en 1h50.

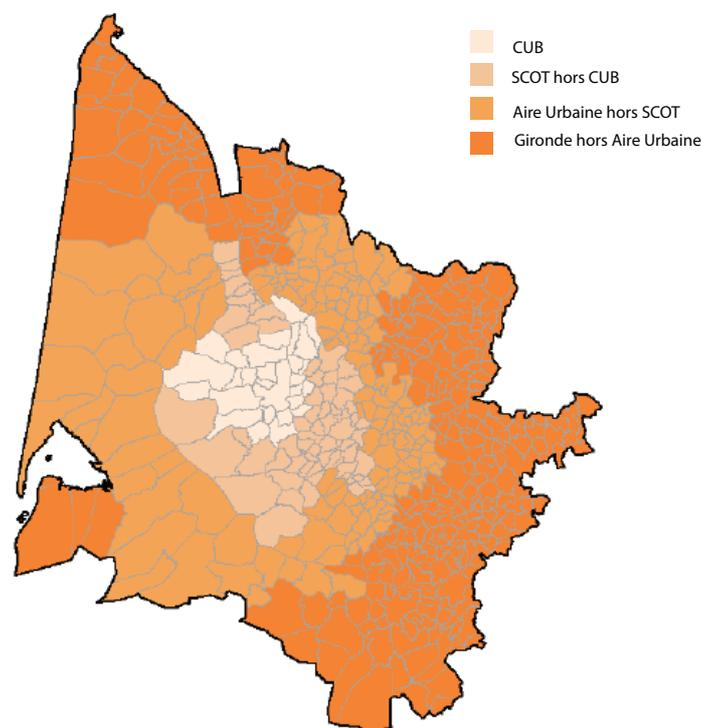


2/ du point de vue statistique, l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) décrit l'organisation urbaine et montre notamment les phénomènes de périurbanisation et d'étalement urbain, à travers le concept **d'aire urbaine**.

C'est un « territoire statistique » qui intègre des critères de fonctionnement comme les déplacements domicile/ travail, le nombre d'emplois... Cela décrit l'existant (territoire vécu), non pas une volonté ou une stratégie.

L'aire urbaine bordelaise est la 6ème aire urbaine française ; elle intègre - comme le montre la carte ci-dessous - une partie du bassin d'Arcachon et du Libournais et concerne 1,1 million d'habitants.

** La définition de l'aire urbaine par l'INSEE est la suivante « Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40% de la population résidente travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci. »*



3/ Du point de vue de la planification : le périmètre du SCOT – Schéma de cohérence territoriale. Il s'agit d'un document de planification officiel, issu d'une démarche réglementaire qui regroupe 93 communes (dont les 27 communes de La Cub) et concerne 909 000 habitants. Ces 93 communes décident de porter ensemble un projet de développement cohérent et de partager des valeurs communes. Le Scot, dont la portée est de 10 ans, définit ainsi la destination des sols : les aires urbanisées, l'habitat, les espaces à protéger, l'agriculture, les aires de développement industriel, etc. C'est un « **Territoire de planification obligatoire** ».

4/ Du point de vue de la stratégie, du « projet métropolitain ». Il y a un **territoire métropolitain porté par la Communauté urbaine de Bordeaux (La Cub). La Cub c'est 27 communes** (28 au 1^{er} juillet 2013), 55 000 hectares (dont la moitié constituée d'espaces naturels et agricoles), 720 000 habitants (+ 7000 au 1^{er} juillet 2013) qui deviendront 1 million d'ici 20 ans (« métropole millionnaire »).

Un territoire certes plus petit mais qui accueille les fonctions métropolitaines : centres de décision, mais aussi fonctions économiques (60% des emplois du département de la Gironde), recherche, université, fonctions culturelles...C'est à ce niveau qu'a été conçu **le projet métropolitain**.

Ce territoire connaît une **croissance démographique forte**. Le département de la Gironde, tiré par la dynamique de son agglomération, est particulièrement attractif (+0,98% par an en Gironde, +0,66% par an sur le territoire de La Cub au cours des 10 dernières années). L'enjeu est de **recentrer la population sur le coeur de l'agglomération** pour limiter l'étalement urbain déjà important. La volonté est donc de proposer une offre urbaine attractive et un développement maîtrisé et redensifié, et en premier lieu de proposer des logements de qualité accessibles à tous, et notamment aux familles, tout en conservant les 50% d'espaces naturels et agricoles que compte l'agglomération (ce qui fait sa spécificité).

Quelle attractivité au niveau international ?

Aujourd'hui l'attractivité de l'agglomération bordelaise est reconnue et repose sur : sa localisation, sa qualité de vie, le paysage/les espaces naturels, la gastronomie, le patrimoine -

Bordeaux est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO -. La métropole bordelaise cultive aussi une tradition universitaire ancienne et réputée (75 000 étudiants, 3100 chercheurs et enseignants chercheurs).

Elle connaît depuis quelques années un dynamisme retrouvé, accentué par de très grands projets d'investissement public actuellement en cours sur le territoire : arrivée de la Ligne à Grande Vitesse (LGV), Opération d'Intérêt National Bordeaux Euratlantique, 3ème phase du tramway, deux nouveaux franchissements sur la Garonne (dont le fameux pont urbain à travée levante inauguré en mars 2013), aménagement de nouveaux quartiers, rénovation du campus, opération « 50 000 logements autour des axes de transports collectifs ».... La métropole bordelaise se transforme profondément et à vive allure. C'est ce que l'on appelle « **la décennie bordelaise** ». Tout ça a créé une dynamique importante ; au niveau national et à l'international, les gens savent que l'agglomération bordelaise bouge. Il y a vraiment des motifs d'intérêt. On peut donc résumer l'attractivité en facteurs structurels : géographiques, culturels, qualité de vie, facteurs économiques, et en facteurs conjoncturels : une dynamique de projets qui fait que c'est un moment très exceptionnel pour la métropole bordelaise.

Valeurs et identité

À travers sa démarche d'élaboration d'une **stratégie métropolitaine** (projet métropolitain), **La Cub** s'est posée, et a posé aux acteurs de son territoire, la question suivante : « **Quelle métropole souhaitez-vous pour 2030 ?** ». Afin d'articuler les grands projets et de définir un destin commun, une large réflexion prospective et participative a ainsi, depuis 2010, été partagée avec les élus, les universitaires, les entreprises, les associations, la population...

Cette réflexion s'est concrétisée par l'élaboration d'un projet métropolitain reposant sur **5 valeurs, les « 5 sens »** : une métropole **solidaire** (entre les territoires, les gens, entre les groupes sociaux, l'accès au logement pour tous), une métropole **stimulante** (une métropole connectée favorisant la création, l'innovation et le dynamisme économique et culturel et où le campus et l'esprit campus ont toute leur place), une métropole **sobre** (économiser les ressources, produire et consommer autrement, mieux utiliser l'espace par une densité raisonnée), une métropole **sensible** (profiter pleinement des espaces publics, de la nature, promouvoir la marche comme art de vivre, réintroduire l'art), une métropole **singulière** (différente des autres, respectant l'identité de ses 27 communes, qui fait fructifier le patrimoine commun et enrichit l'offre de la métropole).

2. GOUVERNANCE ET COOPERATION

Y a-t-il une forme de stratégie métropolitaine en place et le cas échéant, quelles politiques publiques implique-t-elle ?

Quels sont les acteurs impliqués et quels sont leur rôle et responsabilité dans cette stratégie métropolitaine ?

Quels sont les différents niveaux territoriaux associés à la gouvernance métropolitaine ?

Comment est maintenue la coopération entre les différentes échelles territoriales dans le processus de planification de plus en plus soumis à un environnement économique, social et technologique en mutation rapide ?

La stratégie métropolitaine

Il y a aujourd'hui d'importants enjeux au niveau national et international : enjeux économiques (en particulier l'emploi) et de compétitivité, de raréfaction des ressources, de développement durable. Il y a des enjeux locaux (bordeaux) : accueil de nouveaux habitants (métropole millionnaire) tout en limitant l'étalement urbain et en conservant les identités de son territoire. La question que s'est posée La Cub est : **comment répondre à ces enjeux, mais aussi à l'enchevêtrement croissant des problématiques liées à la ville, en définissant son propre modèle de développement ?**

Une vision stratégique à long terme était nécessaire.

Le projet métropolitain a donc été élaboré pour y répondre, et **accompagner/donner un sens à cette métropolisation** : « il s'agit de faire métropole sans doute mais à notre manière, respectueuse de l'identité et de la diversité des communes, attentive au sort des

habitants, et douce pour l'environnement »

(extrait du document «5 sens pour un Bordeaux métropolitain»). Ce projet métropolitain est un discours qui fait partager les grandes orientations stratégiques pour la métropole bordelaise à l'horizon 2030 et qui s'attache à donner un sens à son développement.

Aujourd'hui la métropole bordelaise n'a pas de fondement institutionnel (pas de statut de métropole). Il n'y a pas d'élus de la métropole.

Les décisions de la Communauté urbaine de Bordeaux (La Cub) sont prises par le Conseil de Communauté qui réunit 120 élus. On y trouve des représentants des 27 communes qui la composent (en nombre proportionnel à la population de chaque ville). Après une élection municipale, tous les 6 ans, chaque conseil municipal désigne en son sein des conseillers pour siéger à l'assemblée communautaire.

Le nouveau contexte législatif national (acte 3 de la décentralisation) influera sur le cadre institutionnel des métropoles, qui sera un échelon important.

L'émergence d'un espace métropolitain

A travers la mise en oeuvre d'un projet métropolitain, La Cub s'attache à **construire/faire émerger un espace public métropolitain, une conscience métropolitaine partagée.**

La métropole est d'ores et déjà une réalité spatiale (géographique) parce qu'il y a des gens qui vivent ensemble et ont des pratiques quotidiennes métropolitaines (tous les jours ils se déplacent d'une commune à l'autre pour leur travail, les loisirs, pour les activités des enfants etc.). L'espace métropolitain existe ainsi par les flux, la mobilité, les fonctions métropolitaines, les projets d'envergure métropolitaine, et la multiplicité d'acteurs qui interagissent.

La construction d'une vision stratégique, reposant sur une mobilisation des acteurs du territoire et une participation citoyenne, a fait émerger une représentation collective et partagée de la métropole, « une conscience métropolitaine ». Le projet métropolitain constitue une vision politique métropolitaine, portée par La Cub, mais ne s'arrêtant pas aux frontières de ses 27 communes.

Dialoguer pour articuler les échelles

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie métropolitaine, les 27 communes de La Cub ont été associées, de même que le département de la Gironde, la Région Aquitaine, l'Etat, pour contribuer à définir ce destin commun. La Cub a rappelé, en élaborant la stratégie métropolitaine, qu'elle ne fera pas seule. A travers le projet métropolitain, les décideurs s'engagent sur le chemin de la coopération avec les communes, les grands partenaires institutionnels, les territoires voisins, les entreprises, les acteurs métropolitains dans leur diversité.... La métropole ne nie pas ce qui existe ; elle s'attache à appréhender les problématiques dans une logique systémique, mêlant les acteurs, les ambitions et surtout les territoires, dépassant ainsi toutes notions de rivalité ou de cloisonnement. Certaines communes peuvent toutefois continuer de craindre le processus de métropolisation dans lequel elles peuvent y voir une perte d'autonomie, un affaiblissement de l'échelon communal.

Des instances de dialogue et de négociation sont mises en place, pour que chacun puisse faire valoir ses priorités. Par exemple, les petites communes périphériques ne peuvent pas toujours soutenir les coûts des services urbains pour leurs habitants et ont pris conscience de la nécessité de recentrage de la population sur le coeur d'agglomération.

Les débats sont toujours en cours pour savoir ce qui doit être accueilli sur le coeur de l'agglomération. Par exemple, pour les activités économiques : qu'est-ce qu'on met dans la communauté urbaine et qu'est ce qui est accueilli dans la périphérie ? Quelles activités ? Quelles fonctions ?

L'enjeu qui émerge alors est bien celui des articulations entre les territoires et la constitution de réseaux au sein de cette stratégie. Quelles articulations et quelles coopérations entre les territoires ? Va t-on vers la création d'une dynamique polycentrique qui fait émerger un

territoire multipolaire avec plusieurs pôles métropolitains ? La discussion est ouverte avec pour volonté la recherche du meilleur équilibre.

La stratégie métropolitaine est portée par La Cub qui constitue le coeur du territoire métropolitain. La Cub s'interroge sur la manière d'engager les communes qui sont dehors du coeur d'agglomération, qui constituent le périurbain, et qui disent « vous ne pouvez pas faire un projet métropolitain sans nous ».

Plusieurs espaces ou instances d'échanges et de débat existent (en dehors du Conseil de Communauté qui regroupe les représentants des 27 communes de La Cub) et articulent leur réflexion autour de la question de la métropolisation.

- le Sysdau qui élabore le SCOT. Les 66 communes hors de La CUB sont très petites mais elles doivent s'aligner entre elles. Le SCOT est un instrument de planification réglementaire à l'échéance de 10 ans. Il a une valeur prescriptive. Mais les débats sont parfois compliqués entre La Cub et les autres communes.

- La démarche InterScot pour mettre en relation/en dialogue les différents SCOT élaborés au sein du département de la Gironde. Espace politique et technique initié par l'Etat et le département de la Gironde, suite au projet métropolitain de La Cub (temporalité : 20 ans), il vise à reconnaître les grands enjeux collectifs pour les saisir à la bonne échelle et à faire converger les stratégies des territoires de Gironde. L'InterScot n'a pas de portée réglementaire.

- **La Coopérative métropolitaine.** Dans le même esprit partenarial qui a prévalu dans la démarche prospective et participative, le projet métropolitain propose de nouvelles manières de faire la ville fondées sur la collaboration, le décloisonnement, l'intelligence collective, les partenariats, la mutualisation. En résumé, la mobilisation permanente des décideurs, des experts, des citoyens, des usagers dans ce qui est désormais connu sous le nom de « Coopérative métropolitaine ». La Coopérative métropolitaine qui réunit élus, entreprises, citoyens, associations... «est là pour faire vivre le projet métropolitain et pour mener les projets ensemble sous une forme novatrice. Ce n'est pas une instance formelle, c'est une nouvelle manière de travailler sur des projets.» La coopérative est donc une méthode mais également des lieux et des temps de dialogue qui laissent une marge de liberté et d'innovation. La métropole c'est aussi ça : l'interaction entre les gens qui la vivent et entre tous les points de vue (chacun à sa place donne sa propre contribution).

En ce qui concerne les relations et la coopération avec les territoires voisins, qu'il s'agisse de voisins proches sur le département de la Gironde ou de voisins plus éloignés (agglomérations de l'ouest et du sud-ouest comme Angoulême, Toulouse, Pau, mais aussi l'Espagne (San Sebastian, Bilbao, par exemple): c'est un point que La Cub souhaite développer.

3. NOUVELLES FORMES D'URBANITE ET ENVIRONNEMENTS METROPOLITAINS

Quels sont les principaux projets en développement (projets phares, grandes infrastructures, équipements sociaux ou culturels, etc.) et les programmes (informations, financements, investissements) de votre stratégie métropolitaine ?

Comment est effectué le dialogue entre les ambitions spécifiques des projets locaux et l'ambition du territoire métropolitain ?

Les projets de la métropole – la décennie bordelaise

Depuis plusieurs années, l'agglomération bordelaise connaît une dynamique territoriale sans précédent. De grands chantiers sont engagés (cf page 4), infrastructures et projets d'envergure, représentant des investissements publics et privés exceptionnels qui conforteront les fonctions d'échange, d'innovation et la qualité de vie de la métropole bordelaise et lui permettront de prendre rang auprès des grandes villes européennes.

Ces grands projets sont portés par plusieurs partenaires publics qui en sont les cofinanceurs, parmi lesquels La Cub, l'État, la Région Aquitaine, le département, mais aussi des communes... Il y a également la contribution d'investisseurs privés.

Ces grands projets sont porteurs d'une nouvelle image de l'agglomération, comme le

prouvent notamment les projets de Cité numérique, l'opération campus et les projets retenus dans le cadre des investissements d'avenir, la cité des civilisations du vin, qui dépassent un peu l'image patrimoniale de l'agglomération bordelaise pour donner une image innovante.

L'État français a décidé d'investir beaucoup sur ce territoire à travers les projets comme pour la Ligne Grande Vitesse, l'opération campus (opération de rénovation de l'Université de Bordeaux) ou Bordeaux Euratlantique. En ce qui concerne Bordeaux Euratlantique, l'Etat a, en 2010, déclaré l'aménagement d'un secteur de 738 hectares autour de la gare Saint-Jean, comme Opération d'Intérêt National (OIN). Ce périmètre accueillera 25 000 nouveaux habitants et 25 000 nouveaux emplois. Il s'agit là de l'un des plus grands projets urbains de France. Parmi les projets d'envergure de cette opération figure un centre d'affaires européen tertiaire de 400 000 m² en coeur de ville ciblant les investisseurs, les porteurs de projets et les centres de décisions. L'émergence d'un nouveau quartier de gare qui coïncide avec l'arrivée de la ligne à grande vitesse (en 2017), est un peu comme ce qui s'est passé à Lille et à Lyon avec Lyon Confluence. 1 200 000 m² soit près de 17 000 logements seront réalisés, accompagnés d'une programmation de 170 000 m² d'équipements publics et de 50 hectares d'espaces publics et d'espaces verts.

Ces projets de la métropole bordelaise arrivent tous en même temps, dans la dimension temporelle des prochaines 10 années. C'est un ensemble de projets sans précédent résumé par l'expression « La décennie bordelaise 2010-2020 ».

Il n'y a nulle part en ce moment en France une telle concentration de projets.

4. SECTEURS ECONOMIQUES INNOVANTS

Le niveau régional est-il suffisamment compétitif dans une économie mondialisée et un système de clusters d'innovation et permet-il de surmonter l'obstacle de l'organisation verticale des politiques publiques

Quand on parle d'économie, la dimension régionale paraît à ce jour pertinente, particulièrement dans un contexte de compétitivité nationale et internationale.

La création de pôles de compétitivité est le fait d'initiatives de la puissance publique. La région Aquitaine compte plusieurs pôles de compétitivité labellisés par l'Etat français, notamment Aerospace Valley, Route des Lasers (Laser-photonique avec le laser mégajoule qui est le plus grand laser au monde), Xylofutur (autour des produits et matériaux des forêts cultivées), Avenia (autour de la transition énergétique). Aerospace Valley est un pôle de compétitivité mondial interrégional (régions Aquitaine et Midi-Pyrénées) qui a pour ambition de maintenir et de renforcer leur position de leader international dans le domaine de l'aéronautique, de l'espace et des systèmes embarqués (42 000 emplois dans ce secteur en Aquitaine).

La région Aquitaine et la métropole bordelaise comportent également des clusters comme la construction durable, la santé et l'informatique de santé et plus globalement les technologies de l'information et de la communication (4^{ème} région française). Par ailleurs, l'Aquitaine est la première région française en matière de création d'emplois depuis 2009.

Grandes filières, formation, recherche et développement industriel, la Région Aquitaine est très active pour organiser ces pôles productifs.

La métropole vient soutenir ces initiatives et construit les conditions favorables pour le maintien et l'implantation d'activités économiques.

La Cub, qui n'agit pas seule (la Région est chef de file pour le développement économique), intervient sur l'aménagement des zones d'activité pour les entreprises et sur la création de parcs technologiques, sur l'urbanisme commercial, sur le foncier, sur la programmation dans les opérations d'urbanisme, sur le PLU (plan local d'urbanisme) qui détermine les secteurs réservés aux activités économiques, sur le développement des infrastructures (transport, haut débit...).

La Cub vient également, en appui à la Région, soutenir les pôles de compétitivité et les clusters. Le tourisme est également un secteur fort: il porte à lui seul 10 000 emplois et

s'appuie sur des futurs équipements conséquents co-financés par La Cub notamment. De plus, les investissements importants de la collectivité dans les grands projets génèrent de l'activité économique sur le territoire.

D'une façon globale, La Cub travaille pour favoriser des écosystèmes qui soient favorables au maintien et à l'implantation et des activités économiques.

La Communauté urbaine de Bordeaux a également placé l'emploi, enjeu majeur pour les années à venir, au coeur de son développement et de sa stratégie métropolitaine. Parmi ses priorités, la création d'au moins 75 000 emplois supplémentaires d'ici 20 ans, en soutenant ses filières stratégiques actuelles ou identifiées pour l'avenir (aéronautique et spatial, croissance verte, tertiaire supérieur, économie créative, tourisme ...) ; en optimisant les effets leviers des grands travaux mais aussi en développant une économie résidentielle de qualité stimulée par la croissance démographique. La métropole bordelaise mise aussi sur le développement de l'économie sociale et solidaire et sur l'économie du « care », domaines au croisement de la solidarité et de l'innovation.

Une fois de plus, cette ambition ne peut être concrétisée que dans le cadre d'actions partenariales menées avec les grands acteurs institutionnels, les entreprises, les associations, les syndicats...

5. DEVELOPPEMENT DURABLE

Sur quels thèmes centraux et quelles politiques est basée votre stratégie métropolitaine ? Comment ces thèmes et politiques peuvent surmonter l'instabilité à court terme d'une vision à long terme et offrir un développement territorial performant, résilient et durable ?

Deux documents stratégiques définissent la politique de développement durable de La Cub : le Plan Climat et l'Agenda 21.

Les documents stratégiques :

Le Plan Climat concerne la thématique « lutte contre le changement climatique ». Son plan d'actions, adopté en février 2011, est articulé autour de 4 grands axes :

- la rénovation énergétique des bâtiments,
- les déplacements alternatifs au véhicule particulier,
- le déploiement des énergies renouvelables,
- la mobilisation citoyenne.

Le Plan Climat a été évalué fin 2012, et a obtenu le label européen Cit'ergie. Cette évaluation a montré que la planification, l'organisation interne (notamment le travail réalisé sur la commande publique écoresponsable) et la communication étaient les domaines d'excellence de La Cub.

L'Agenda 21 concerne toutes les autres thématiques, hors climat et énergie.

Son plan d'actions, adopté en octobre 2011, s'articule autour de axes :

- Administration éco exemplaire,
- Maîtrise d'ouvrage exemplaire pour un territoire solidaire,
- Synergies entre collectivités,
- Accompagner les acteurs pour des dynamiques territoriales durables.

Un bilan fin 2012 a montré que 75% des actions étaient en cours de mise en oeuvre.

Au delà de ces deux documents stratégiques, c'est bien l'ensemble de ses politiques et plans d'actions qui sont porteurs de l'ambition de La Cub en matière de développement durable.

D'ailleurs, le projet métropolitain, document chapeau pour l'ensemble des stratégies sectorielles de La Cub, est en parfaite cohérence avec les réflexions et les actions du plan climat et de l'agenda 21.

Les partenariats :

De nombreux partenariats ont été initiés grâce à la mise en oeuvre de ces actions : avec les entreprises (système de management environnemental...), les agriculteurs (actions de soutien à l'agriculture...), le milieu de l'enseignement (junior du développement durable), les citoyens (participation) et surtout avec les communes de La Cub.

Des initiatives innovantes :

Sur la thématique du développement durable notons, parmi d'autres, deux initiatives innovantes portées par la métropole bordelaise :

- **la nature** : la moitié des 55 000 hectares du territoire de La Cub est constituée d'espaces naturels et agricoles. Le développement urbain doit maintenir cet état. La Cub a lancé l'opération "**55 000 hectares pour la nature**" avec comme objectif de positionner la nature comme l'un des grands chantiers de la décennie visant à préserver et valoriser le patrimoine naturel (notamment les grands paysages qui ont façonné l'agglomération et bâti sa réputation) et à développer des projets nature innovants, dans leurs montages techniques, contractuels ou financiers. 5 équipes pluridisciplinaires ont été retenues dans cette démarche.

Un processus de dialogue et de débats collectifs est actuellement en cours entre elles et La Cub. C'est la première fois que le rôle de la nature est considéré avec autant d'attention, socialement, économiquement, environnementalement.

- **la mobilité** : avec un réseau de tramway parmi les plus importants de France (4 lignes sur 74 km dont 14 en Alimentation par le Sol), les vélos en libre service, un réseau important de pistes cyclables et pédestres, un système de navettes fluviales, la métropole bordelaise donne la place importante aux **mobilités douces** et à l'intermodalité. De plus, La Cub a lancé en 2012 un "**Grenelle des mobilités** », démarche visant à proposer des solutions innovantes et collectives au problème de congestion automobile sur l'agglomération bordelaise. Mis autour d'une même table, les représentants institutionnels, employeurs, salariés, experts, associations d'usagers ont travaillé ensemble pendant 9 mois environ. Cette réflexion a abouti à l'élaboration de principes d'actions sur lesquels les grands acteurs se mobilisent et la mise en oeuvre d'un plan urgence mobilité.